CONSTITUTION LÉGALE, AMENDEMENTS A ICELLE

ET

RÈGLEMENTS

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

1º 4-5 Victoria, chap. 92.

2º 29 mars 1845.

3º 16 avril 1889.

4º Règlements, 17 décembre 1889



QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30 — Rue de la Fabrique — 30

1890